

## **Règlement du jeu : Venez jouer avec Enjoy-MEL !**

### **Article 1 : Entité organisatrice**

La Métropole Européenne de Lille (MEL), établissement public de coopération intercommunale, dont le siège est situé 1, rue du ballon CS 50749 59034 Lille - Contact Direction Communication T 03 20 21 20 21- sous le numéro de SIRET 24 590 041 000 011 organise un jeu-concours sans obligation d'achat à partir du lundi 11 mars.

Date du jeu concours : Du lundi 11 mars 08h au lundi 25 mars minuit.

Ce jeu-concours s'intitule « Venez jouer avec Enjoy-MEL ! ». Il se joue sur un seul support : le compte Facebook Enjoy-MEL.

### **Article 2 : Participants**

Les organisateurs du concours et membres du personnel de la MEL ne peuvent pas participer au jeu-concours.

Ce jeu est ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans, résidant sur le territoire de la MEL (Anstaing, Armentières, Aubers, Baisieux Beaucamps-Ligny Bois-Grenier

Bondues, Bousbecque, Bouvines, Capinghem, Chéreng, Comines, Croix, Deûlémont, Don, Emmerin, Englos, Ennetières-en-Weppes, Erquinghem-Lys, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Faches-Thumesnil, Forest-sur-Marque, Fournes-en-Weppes, Frelinghien, Fretin, Fromelles, Gruson, Hallennes-lez-Haubourdin, Halluin, Hantay, Haubourdin, Hem, Herlies, Houplin-Ancoisne, Houplines, Illies, La Bassée, La Chapelle-d'Armentières, La Madeleine, Lambersart, Lannoy, Le Maisnil, Leers, Lesquin, Lezennes, Lille, Linselles, Lompret, Loos, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Marquillies, Mons-en-Barœul, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Noyelles-lès-Seclin Prêmesques, Pérenchies, Péronne-en-Mélantois, Quesnoy-sur-Deûle, Radinghem-en-Weppes, Ronchin, Roncq, Roubaix, Sailly-lez-Lannoy, Sainghin-en-Mélantois

Sainghin-en-Weppes, Saint-André-lez-Lille, Salomé, Santes, Seclin, Sequedin, Templemars, Tourcoing, Tressin, Vendeville, Verlinghem, Villeneuve-d'Ascq Wambrechies, Warneton, Wasquehal, Wattignies, Wattrelos, Wavrin, Wervicq-Sud, Wicres, Willems) et disposant d'un accès Internet.

La MEL ne saurait être tenu pour responsable si un mineur participe sans l'accord parental préalable.

### **Article 3 : Accès au jeu**

Ce jeu est accessible par voie électronique via la page Facebook <https://www.facebook.com/EnjoyMel/>.

Il ne sera accepté qu'une seule participation par personne pendant toute la durée du jeu (même nom).

Le jeu débutera le lundi 11 mars 2019 à 08h00 et prendra fin le lundi 25 mars minuit.

#### Article 4 : Modalités de participation

Pour participer au jeu, nous vous invitons à vous connecter sur la page Facebook Enjoy-MEL via le lien : <https://www.facebook.com/EnjoyMel/>. Les candidats devront répondre à deux questions dont les réponses peuvent-être trouvées sur l'application Enjoy-MEL ou le site Enjoy-MEL via le lien : <https://www.enjoy-mel.fr/>

- 1- Combien de boutiques compte le parcours « Vos courses Zéro déchet » dans la ville de Roubaix ?
- 2- Parmi les bons plans d'Enjoy-MEL, quel pourcentage de remise vous accorde « Get Out ! » pour une partie d'Escape Game à Lille ?

Ils devront répondre directement sur la page Facebook <https://www.facebook.com/EnjoyMel/> dans les commentaires du post du jeu.

#### Article 5 : Lots mis en jeu

L'entité organisatrice met en jeu un maximum 12 lots :

Lot n°1:

Un téléphone Samsung Galaxy S9 DS noir, 64 Go, d'une valeur de 593,90 € HT ;

Lot n°2 :

Une location de voiture pour un Week-end dans l'agence UCAR de Saint-André-59350, d'une valeur de 150 euros ;

Lots n°3 à 12

10 pass C'art DUO, qui donne un accès illimité pendant un an pour le porteur du pass et un invité à 12 musées et centre d'art de la Métropole Européenne de Lille, d'une valeur de 60 euros.

#### Article 6 : Détermination des gagnants

Parmi les bonnes réponses reçues, un tirage au sort sera effectué à l'Hôtel de la Métropole, 1 rue du Ballon à Lille le mardi 26 mars 2019. Il y aura un lot à gagner pour chacune des 12 personnes tirées au sort parmi les bonnes réponses et répondant aux critères de participation.

#### Article 7 : Remise des lots

Les gagnants seront contactés en messages privés sur Facebook.

Les lots seront à retirer au siège de la MEL, 1 rue du Ballon à Lille. Les gagnants devront se présenter à l'accueil avec une pièce d'identité.

Les lots offerts aux gagnants ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contrepartie financière (totale ou

partielle), ni à leur échange ou remplacement contre un autre lot de quelque valeur que ce soit, ni à une mise en vente, pour quelque cause que ce soit.

### **Article 8 : Modalités diverses**

Les informations que les participants communiqueront dans ce cadre sont fournies à la MEL et selon les modalités de retrait des lots.

La MEL tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement.

Du fait de l'acceptation de leur lot, les gagnants autorisent la MEL à utiliser leur nom, prénom, adresse postale ou Internet dans toute manifestation liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le lot gagné.

La MEL se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, prolonger ou annuler le jeu sans préavis.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations nominatives les concernant. Ils peuvent exercer ce droit en s'adressant à la MEL-Direction Communication- 1 rue du Ballon- Lille T03 20 21 20 21.

Tout participant peut s'opposer à ces usages, en écrivant à l'adresse précitée.

### **Article 9: Responsabilité**

La MEL ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler le jeu à tout moment si les circonstances l'exigent.

La MEL ne saurait être tenu pour responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable, notamment en cas de l'indisponibilité du site Internet, de défaillance technique rendant impossible la poursuite du jeu, des dysfonctionnements du réseau Internet empêchant le bon déroulement du jeu, de toutes défaillances techniques, matérielles ou logicielles, de quelque nature que ce soit ayant empêché ou limité la possibilité de participer au jeu ou ayant endommagé le système d'un participant, d'erreur d'acheminement des lots, de leur non réception ou de leur détérioration, de leur livraison avec retard. Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site Internet et la participation au jeu se fait sous l'entière responsabilité des participants.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du jeu, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue du jeu et ses gagnants. La MEL se réserve le droit d'exclure du jeu et de poursuivre en justice toute personne qui aurait triché ou troublé le bon déroulement du jeu.

## **Article 10 : Confidentialité**

La MEL- Direction Communication 1 rue du ballon- CS 50749- 59034 Lille cedex - Tél 03 20 21 62 34 - met en place un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'offre du jeu concours « Venez jouer avec Enjoy-MEL ! » sur la base juridique de l'article 6b du Règlement Européen sur la Protection des Données 2016/679

La fourniture de chacune de ces données à caractère personnel est obligatoire pour pouvoir participer au jeu concours.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données 2016/679 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Liberté », vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et d'effacement des données vous concernant, de définir des directives relatives au sort de celles-ci si vous ne pourriez plus les exercer et de limitation du traitement en vous adressant à : soit à la Direction Communication soit au Délégué à la Protection des Données à Caractère Personnel (Protectdonneesperso@lillemetropole.fr) que la MEL a désigné.

Les destinataires habilités à recevoir communication des données à caractère personnel est

Les données à caractère personnel seront conservés jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2019

Vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle.

## **Article 11 : Disposition diverses**

Le présent règlement de l'opération a été déposé à l'étude de la SAS WATERLOT ET ASSOCIES, Huissiers de Justice associés à LILLE (59000) 36, rue de l'Hôpital Militaire.

Il est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande, sur simple demande auprès de La Métropole européenne de Lille, Direction de la Communication, 1, rue du ballon CS 50749 59034 Lille.